



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU RHÔNE

Préfecture

Direction des affaires juridiques et de  
l'administration locale

Bureau des élections et des associations

Affaire suivie par : Magali DONNET  
Tél. : 04 72 61 60 94  
Courriel : magali.donnet@rhone.gouv.fr

**ARRETE n° 69-2020-08.14.002**

**relatif à l'établissement de la liste des électeurs pour les élections sénatoriales  
du 27 septembre 2020**

**Le Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes  
Préfet du Rhône  
Officier de la Légion d'honneur  
Commandeur de l'ordre national du Mérite**

VU le code électoral, notamment l'article R.162 ;

VU le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour  
l'élection des sénateurs ;

VU le tableau des électeurs sénatoriaux au 17 juillet 2020 modifié ;

Sur proposition de la Préfète, Secrétaire générale, Préfète déléguée pour l'égalité des chances ;

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : La liste des électeurs sénatoriaux est fixée telle que figurant dans l'annexe jointe.

Elle pourra être modifiée jusqu'à sa division en sections de vote mentionnée à l'article  
R.164 du code électoral, pour tenir compte des remplacements de délégués prévus par la loi.

**Article 2** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Lyon  
– 184 rue Duguesclin – 69433 Lyon cedex 03 ou sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de  
deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du Rhône.

**Article 3** : La Préfète, Secrétaire générale, Préfète déléguée pour l'égalité des chances est chargée  
de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Lyon, le **14 AOUT 2020**

La Préfète  
Secrétaire générale  
Préfète déléguée pour l'égalité des chances

  
Cécile DINDAR

Adresse postale : Préfecture du Rhône – 69419 Lyon cedex 03

Pour connaître nos horaires et nos modalités d'accueil : internet : [www.rhone.gouv.fr](http://www.rhone.gouv.fr) ou tél. : 04 72 61 61 61 (coût d'un appel local)